François Legault, Premier Ministre du Québec

Benoit Charette, Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

***Copie conjointe à Paolo Cerruti, chef de la direction de Northvolt en Amérique du Nord

Cher Monsieur le Premier Ministre,

Chers Messieurs les Ministres,

Vous qui me représentez à l'Assemblée nationale, je vous demande d'exiger une <u>évaluation</u> <u>environnementale stratégique</u> pour la filière batterie <u>dans son entièreté</u>, pour l'avenir de nos enfants.

Trop de questions fondamentales demeurent sans réponse concernant l'implantation de nouvelles usines de batteries au Québec ainsi que des mines pour les approvisionner. C'est pourquoi nous exigeons que tous les projets industriels liés à la filière batterie, à commencer par celui de Northvolt, soient soumis <u>dans leur entièreté</u> non seulement à une évaluation environnementale stratégique pour les communautés du Nord-du-Québec et pour le sud du Québec, mais aussi à une enquête plus vaste et générique sur cette filière, avec consultation de tous les acteurs et les actrices ainsi que les citoyens et citoyennes concerné.e.s dans le dossier.

Le but de cette demande n'est pas de s'opposer au développement, mais de demander aux décideurs de faire leurs devoirs afin de ne pas répéter les erreurs du passé.

Le BAPE doit notamment pouvoir tenir des audiences sur la ressource que constitue le lithium, et ce, de l'extraction du minerai jusqu'à la fabrication des batteries. Comme il l'a fait pour l'uranium en 2013, un BAPE sur le lithium doit pouvoir fixer des balises et des règles à suivre et déterminer les limites de développement de cette filière et des autres, <u>le tout appuyé par des études scientifiques indépendantes rigoureuses.</u>

En solidarité avec les organismes citoyens qui verront ces usines s'implanter tout près de leur résidence, j'exige que les impacts sociaux et environnementaux de ces projets soient considérés en priorité, avant les intérêts économiques. D'autant plus que la pression se fait de plus en plus forte pour répondre rapidement à une demande croissante pour des métaux nécessaires à la production des batteries destinées au marché de l'automobile électrique.

J'appuie également les comités citoyens qui font valoir que les gouvernements du Québec et du Canada doivent <u>privilégier</u> les investissements dans le recyclage et l'économie circulaire ainsi que dans les modes de transport et de consommation sobres en carbone et en matériaux. La Loi

sur les mines doit également être revue afin de redonner plus de pouvoir aux autorités locales qui revendiquent, avec raison, de plus grandes garanties financières auprès des propriétaires de ces usines, pour la restauration des sites miniers contaminés.

Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, je vous interpelle pour vous inviter à agir sur ce dossier de façon diligente en prenant les décisions qui s'imposent, non seulement pour les citoyens plus directement impactés par cet enjeu, mais aussi pour les enfants de partout sur le territoire du Québec qui auront à vivre avec les conséquences de vos décisions.

D'ici à ce que vous agissiez, il ne sera pas question de se croiser les bras, ni de se taire.